

# L'info ADC



septembre 2025



## Les infos de la rentrée



### Audience contrat Allianz:

En 2007, SUD-Rail a combattu la contre-réforme des retraites. Certains ont choisi de vendre les jeunes conducteurs en leur retirant les bonifications traction. A la place des 5 ans de bonification traction, les conducteurs statutaires embauchés entre 2009 et 2020 ont un système de retraite complémentaire.

Au mois de Juillet, SUD-Rail s'est aperçu que la direction faisait un appel d'offre pour changer de prestataire et passer de PERE (plan d'épargne retraite d'entreprise) à PERO (plan d'épargne retraite obligatoire).

Nous avons donc fait une demande d'audience car la direction n'avait avisé personne de ces changements et de cet appel d'offre. Sans rentrer dans les détails techniques, la direction nous explique qu'elle est obligée légalement pour le 1<sup>er</sup> janvier 2026 de faire un appel d'offre et de basculer les contrats PERE vers PERO car le premier n'existe plus depuis la loi PACTE.

Le nombre d'agent concerné est de 3100 conducteurs en activité et de 1900 « autres » (ayant quitté l'entreprise, changement de métier...). Nous sommes donc intervenus pour que les agents, y compris en filiales, soient informés des changements qui vont avoir lieu, des modalités techniques, et qu'ils puissent prendre les décisions qu'ils auront à prendre de façon éclairées au moment du changement de contrat.



**Le nouveau contrat ne changera rien pour les bénéficiaires, taux de cotisations et assiette des cotisations, mais les placements pourront être différents, de même que le régime fiscal (identique en cas de sortie en rente, mais différent en cas de sortie en capital ou de décès)**

La direction va mettre en place un « conseil » par téléphone au moment du basculement et nous avons demandé qu'une brochure soit faite pour les agents. Même si nous sommes opposés à ce système qui péjore les agents, SUD-Rail ayant combattu la contre-réforme des retraites de 2008, nous ne pouvons vivre dans le passé et devons donc vous informer de ce qui vous concerne...

### Hastus/Orion/Score :

Différents noms pour un même logiciel toujours aussi problématique. Ce logiciel pourrit la vie personnelle des agents de conduite mais dégrade aussi fortement les conditions de travail de tous. La grosse amende infligée sur LAJ, qui est site pilote, pour dépassement de la durée du temps de travail des GM prouve que ce logiciel n'est pas abouti. Malgré le désastre du déploiement, la direction n'a fait que repousser la mise en place du logiciel et s'entête à vouloir le mettre en place partout car le coût du logiciel est faramineux (on parle de 150 millions d'euros).



**SUD-Rail pense que ce logiciel va générer encore de nombreux conflits si la direction s'obstine dans cette catastrophe industrielle.**

## Incident informatique du 14 août 2025 :

**Nous avons posé une DCI sur le Blackout informatique du 14 août.**

Vers 16H, toutes les applications et systèmes informatiques ont planté sans qu'il soit possible de les relancer. Les lignes téléphoniques fixes étaient aussi HS... Cette panne a donné lieu à une pagaille sans nom et a laissé beaucoup d'agents sur le terrain en difficulté, sans compréhension ni même parfois connaissance de ce qu'il se passait.

L'origine de l'incident est dû à des travaux engagés par E-SNCF sur le système informatique. Un REX national va être réalisé car l'incident n'a pas été très apprécié dans les hautes sphères de l'entreprise. Cette dernière, qui avait prévu de modifier les serveurs pour plus de sécurité, va accélérer le processus.



**Mais SUD-Rail est surtout intervenu au regard des problèmes, notamment sécurité, qu'ont engendré cette panne sur le terrain. Les procédures ne sont pas forcément connues des agents (tous métiers confondus).**

Les téléphones portables de secours n'étaient pas connus ou accessibles, et que dire du non fonctionnement du GSM-GFU sur lignes non équipées radio, dont personne ne s'est soucié... Nous avons eu « de la chance » (Sic.; encore !) qu'il n'y ait pas eu beaucoup plus de sur-incidents. Réservations de Taxi et VTC HS, impossibilité d'appeler le 3117, affichage en gare qui ne fonctionnait plus et impossibilité de faire des BF sont autant d'autres exemples, non exhaustifs, des dysfonctionnements observés en plus de l'impossibilité de joindre les GM et permanents.

## Contrat VTC :

Nous avons posé une demande d'audience sur les problèmes de VTC en sachant que de nombreux appels d'offres auraient lieu en 2026 notamment celui de l'IDF qui concernent quasiment toutes les activités. Nous avons fait remonter toutes les problématiques du terrain.

Bien entendu nous avons demandé que les contrats soient effectués par des sociétés de Taxi qui ont une réglementation plus stricte que les VTC, la direction a refusé... Nous avons demandé que les pénalités soient plus fortes et que d'autres critères soient pris en compte car pour l'instant les sociétés de VTC s'en moquent car celles-ci sont dérisoires par rapport au montant des contrats. Nous avons demandé l'exclusions des chauffeurs dès qu'une remontée BS problématique sur la sécurité était faite. La direction nous a expliqué qu'elle n'avait pas la main légalement, car ce n'était pas elle l'employeur.

SUD-Rail a aussi mis sur la table le sujet des bouts de ligne qui sont souvent des courses plus problématiques et sur ce point la direction nous a écouté en rajoutant plus de « petit lot » pour ses bouts de ligne.



**La direction a une grande responsabilité avec ses contrats car en cherchant à raboter les prix au maximum, elle met en danger ses agents avec des prestataires qui ne sont pas tout le temps à la hauteur.**

Quoi qu'il en soit nous demandons aux ADC de bien remplir leur BS, même si cela est usant, sur les problèmes d'acheminement car sans remontées, nous ne pouvons que très peu agir.



Rejoins-nous !!!

